

ANNEXE B

Consultation



Programme d'achat d'électricité provenant de centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle

Hydro-Québec annonce la signature d'un contrat d'achat d'électricité de 50 MW avec Tembec Énergie S.E.C.

Montréal, le 16 mars 2012 – Hydro-Québec annonce aujourd'hui la signature d'un premier contrat d'approvisionnement en électricité avec Tembec Énergie S.E.C., dans le cadre de son programme lancé le 20 décembre dernier pour l'achat de 150 MW d'électricité produite par des centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle.

L'électricité sera produite par une nouvelle centrale de cogénération qui sera construite sur le site de Tembec situé dans la ville de Témiscaming dans la MRC de Témiscamingue.

La puissance contractuelle est de 50 MW. Le début des livraisons d'électricité est prévu pour le 16 mai 2014. Le contrat a une durée de vingt-cinq (25) ans. Le prix d'achat de l'électricité est fixé à 10,6 ¢/kWh au 1^{er} janvier 2012. Ce prix sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation au Canada.

Tembec aura la responsabilité d'obtenir toutes les autorisations et permis requis avant de procéder au début des travaux de construction.

-- 30 --

Pour renseignements :

Louis-Olivier Batty
Attaché de presse
Téléphone: 514-289-4214
Courriel: batty.louis-olivier@hydro.qc.ca



© 1996-2011 Hydro-Québec. Tous droits réservés.

Pour diffusion immédiate
CNW 01
et hebdomas de la région l'Abitibi-Témiscamingue

Développement de produits à valeur ajoutée dans le secteur forestier

**LE PREMIER MINISTRE JEAN CHAREST ANNONCE UNE PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE À UN PROJET DE
310 M\$ DE TEMBEC**

Témiscaming, le 16 mars 2012 – Le premier ministre du Québec, Jean Charest, accompagné du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, Pierre Corbeil, et du député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et adjoint parlementaire au ministre responsable des Affaires autochtones, Daniel Bernard, annonce l'attribution d'un prêt avec intérêts de 75 M\$ à la société Tembec. Ce prêt, administré par Investissement Québec, servira à réaliser un projet d'investissement estimé à 310 M\$ qui assurera le maintien de près de 1300 emplois dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans le cadre de ce prêt, Tembec accorde également à Investissement Québec, pour une durée de cinq ans, le droit d'acheter trois millions d'actions de Tembec au prix unitaire de 7,00 \$.

Dans le cadre du projet annoncé aujourd'hui, Tembec veut renforcer sa position dans la fabrication de cellulose de spécialités. Cette pâte raffinée est vendue comme composante de base pour une variété de produits de consommation tels que des produits pharmaceutiques, des aliments, des textiles, des plastiques et des cosmétiques. Actuellement, la demande globale pour ces types de produits connaît une croissance de 4 % à 5 %.

« Pour demeurer compétitifs, nous devons mettre en place un environnement propice aux investissements et à la réalisation de projets porteurs pour notre économie, comme celui de Tembec. À l'heure où l'industrie forestière mondiale est en changement, ce projet s'intègre parfaitement à notre stratégie de développement du secteur forestier québécois qui est axée sur l'essor de produits à valeur ajoutée. Aujourd'hui, nous appuyons une entreprise proactive qui répond aux impératifs de la conjoncture actuelle en misant sur un projet de développement stratégique », a déclaré le premier ministre Jean Charest.

Le projet de Tembec se divise en deux phases. La première phase, totalisant 190 M\$, porte sur la modernisation des installations de production de vapeur nécessaire à la fabrication de la cellulose de spécialités. Elle consiste à remplacer trois chaudières à liqueur par une seule et à ajouter une turbine de 50 MW afin notamment de convertir la vapeur en électricité. La deuxième phase, totalisant 120 M\$ et planifiée pour 2014-2015, consiste à augmenter de 30 000 tonnes la capacité de production de l'usine. La réalisation de ce projet permettra à Tembec de réduire de façon importante ses coûts de production et de se positionner avantageusement dans son secteur d'activité.

« Par son appui à Tembec, le gouvernement du Québec favorise la création de 300 emplois pendant la durée des travaux de construction ainsi que la pérennité des 1 300 emplois existants dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. De surcroît, le projet d'investissement de l'entreprise permettra de maintenir et de poursuivre le développement de l'expertise québécoise dans le domaine de la production de pâtes à usages spécialisés. Voilà d'excellentes nouvelles pour le Québec et plus particulièrement pour notre région », a affirmé le ministre Pierre Corbeil.

« Tembec est une fière entreprise établie à Témiscaming depuis de nombreuses années et qui a su, au fil du temps, s'adapter aux réalités du secteur forestier et aux exigences du marché. Une fois de plus, grâce à un projet porteur qui annonce de belles retombées pour le Québec et l'Abitibi-Témiscamingue, l'entreprise s'affiche comme une alliée de notre développement économique, social et durable. D'ailleurs, le projet permettra de diminuer les émissions de dioxyde de soufre (SO₂) de 70 %, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'air », a mentionné le député Daniel Bernard.

Tembec est une société de fabrication de produits forestiers tels que le bois d'œuvre, les pâtes, la cellulose de spécialités, le carton couché, les produits chimiques et le papier journal. Elle est présente au Canada et en France. Au Québec, elle exploite, entre autres, un complexe industriel à Témiscaming, une usine de pâte à Matane ainsi que trois scieries.

« Au Québec, Tembec compte sur 1650 employés expérimentés et dévoués au succès de notre entreprise. L'appui du gouvernement du Québec à notre projet d'investissement favorisera notre croissance et le maintien de nos activités à long terme dans nos usines de Témiscaming. Nous voulons demeurer parmi les leaders du secteur et aujourd'hui, nous franchissons une étape importante dans la réalisation de cet objectif », a souligné le président et chef de la direction de Tembec, James Lopez.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du ministère du Développement, de l'Innovation et de l'Exportation, consulter le nouveau site Web, plus complet, plus facile à consulter et plus efficace, le www.mdeie.gouv.qc.ca.

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, s'inscrire au fil RSS suivant : www.mdeie.gouv.qc.ca/rss.

– 30 –

Sources :

Hugo D'Amour
Attaché de presse
Cabinet du premier ministre
Tél. : 418 643-5321

Pascale Dumont-Bédard
Attachée de presse du ministre
de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation et ministre responsable des régions de
l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
Tél. : 418 380-2525

Francis Nadeau
Conseiller politique
Bureau du député de Rouyn-
Noranda/Témiscamingue
Tél. : 819 763-3047

Pour information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations avec les médias
Ministère du Développement économique, de
l'Innovation et de l'Exportation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868

Linda Coates
Vice-présidente
Communications et Affaires publiques Tembec
Tél. : 514 871-9425

COMMUNIQUÉ

Tembec annonce la première phase d'un investissement de 310 millions \$ afin de renforcer sa position de chef de file mondial dans le secteur de la cellulose de spécialités

Montréal (Québec), 16 mars 2012 – Tembec a fait part aujourd'hui d'un investissement en capital de 190 millions \$ pour l'amélioration de son usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, au Québec. Grâce à cet investissement, l'usine de Témiscaming ajoutera jusqu'à 40 mégawatts de plus à sa production d'électricité verte, réduira ses émissions de dioxyde de soufre de 70 %, accroîtra sa capacité de production de cellulose de spécialités de 5 000 tonnes métriques et fera de l'usine de Témiscaming l'une des unités de fabrication de cellulose de spécialités à plus faibles coûts au monde.

Ce projet représente la première phase d'un plan d'investissement en deux phases pour cette usine. Cette première phase comprend le remplacement de trois chaudières en usage depuis longtemps par une nouvelle chaudière à haute pression conçue pour brûler la liqueur de bisulfite résiduaire dérivée du procédé de fabrication de la cellulose de spécialités, produisant ainsi de la vapeur verte pour les besoins de l'usine. Le projet prévoit aussi l'installation d'une nouvelle turbine de production d'électricité alimentée à même cette vapeur. La turbine permettra de porter la capacité de production d'électricité verte de l'usine de Témiscaming de 10 à éventuellement 60 mégawatts. La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, et celle de la turbine, en mai 2014.

Hydro-Québec achètera l'électricité verte supplémentaire produite à l'aide de cette turbine en vertu d'un contrat de 25 ans au prix de 106 \$ le mégawattheure, indexé selon l'indice des prix à la consommation (IPC); ce nouvel apport renforcera et stabilisera les revenus de Tembec tout au long du cycle économique.

Tembec financera l'investissement de 190 millions \$ requis pour la réalisation de cette phase 1 au moyen d'un emprunt total de 105 millions \$, dont 75 millions \$ d'Investissement Québec; le montant additionnel requis de 85 millions \$ proviendra des flux de trésorerie disponibles de ses exploitations.

« Ce projet viendra changer la donne pour Tembec, car il fera de l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming l'une des plus concurrentielles au monde dans le secteur des pâtes et des papiers. Je veux mentionner le soutien essentiel du gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec et l'engagement soutenu de nos employés dans nos efforts pour maintenir notre compétitivité », a dit James Lopez, président et chef de la direction de Tembec.

« Ce projet emballant prouve que le Québec est déterminé à appuyer ses industries de ressources des régions, et à les aider à assurer leur compétitivité à l'échelle mondiale. En collaborant activement avec les gouvernements locaux et Investissement Québec, nous sommes heureux de renforcer la position de chef de file de Tembec dans la cellulose de spécialités, un secteur durable en pleine croissance », a déclaré le premier ministre du Québec, Jean Charest.

Une fois les équipements mis en service, Tembec s'attend à récupérer son investissement en quatre ans, grâce aux nouveaux revenus tirés de l'électricité verte, de la production de 5 000 tonnes métriques supplémentaires de cellulose de spécialités et de la réduction des coûts. D'après les dirigeants de Tembec, le rendement annualisé du projet devrait représenter un apport d'environ 40 à 45 millions \$ au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) à compter de l'exercice 2015, si la mise en œuvre se déroule conformément à la planification et au calendrier prévus.

COMMUNIQUÉ

La capacité nominale de la nouvelle chaudière, de la turbine et des dispositifs de contrôle des émissions a été établie en prévision de la phase 2, une phase de suivi de 120 millions \$ prévue présentement pour 2014-2015. La phase 2 permettrait d'augmenter la capacité de production de l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming de 30 000 tonnes métriques, d'augmenter la production d'électricité verte de 10 mégawatts, afin d'atteindre la pleine capacité de la turbine, et de réduire encore davantage les coûts d'exploitation.

Tembec, deuxième plus important producteur mondial de cellulose de spécialités

Issue du raffinement de la pâte de bois, la cellulose de spécialités entre, entre autres, dans la composition de produits pharmaceutiques, alimentaires, cosmétiques, de produits de soins personnels, de matériaux de construction et de produits électroniques. Il s'agit d'un secteur à marge élevée, qui affiche une croissance de 4 à 5 % par année et bénéficie d'une demande plus stable que celle des produits forestiers de base.

L'investissement global de 310 millions \$ de Tembec à l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, soit 190 millions \$ pour la phase 1 et 120 millions \$ pour la phase 2, sera l'un des plus importants effectués par l'industrie des produits forestiers depuis de nombreuses années. Il consolidera la position de Tembec au deuxième rang des producteurs mondiaux de cellulose de spécialités.

Dans son ensemble, le projet permettra d'augmenter la capacité de production annuelle de cellulose de spécialités de Tembec de 310 000 tonnes métriques à 345 000 tonnes métriques. La capacité de production annuelle de l'usine de Témiscaming passera de 160 000 tonnes métriques à 195 000 tonnes métriques. L'usine de cellulose de spécialités de Tartas, en France, a une capacité de 150 000 tonnes métriques.

Tembec : nouveau contrat de vente d'électricité de 25 ans avec Hydro-Québec

La société en commandite de Tembec, Tembec Énergie S.E.C., a conclu un contrat d'achat d'énergie de longue durée avec Hydro-Québec par le biais de la division de distribution d'Hydro-Québec. En vertu de ce contrat, Tembec vendra à Hydro-Québec, pendant 25 ans, jusqu'à 50 mégawatts d'électricité produite par la nouvelle turbine qui sera installée à son usine de Témiscaming, au taux d'énergie verte de 106 \$ le mégawattheure, indexé à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Prêt d'Investissement Québec à Tembec

Dans le cadre de ce projet, Tembec a emprunté 75 millions \$ d'Investissement Québec, un organisme gouvernemental, afin de financer la phase actuelle de 190 millions \$ du projet. Ce prêt porte intérêt à 5,5 %, composé annuellement, et est garanti par un privilège prioritaire de second rang sur les actifs du projet. Le remboursement sera effectué en versements mensuels égaux échelonnés sur une période de 12 ans et commençant 36 mois après le décaissement initial du prêt; le prêt est assujéti à certaines clauses et à certains engagements habituels dans ce genre de prêt. Conformément à cette entente de prêt, Tembec a consenti à accorder à Investissement Québec une option de cinq ans sur l'achat de trois millions d'actions ordinaires au prix de 7 \$ l'action.

COMMUNIQUÉ

Tembec est une société de fabrication de produits forestiers – bois, pâtes, papier et cellulose de spécialités – et un leader mondial en gestion des ressources forestières durable. Inscrite au TSX (TMB), Tembec exploite des usines principalement au Canada et en France, compte quelque 4 000 employés et affiche un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de dollars.

Le présent communiqué comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations ont trait notamment, sans s'y limiter, aux objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions du futur formulés par la Compagnie ou la direction, et peuvent être exprimés par des mots tels « prévoir », « pouvoir », « vouloir », « estimer », « s'attendre » et « projeter », la forme négative de telles expressions ou des mots ou expressions similaires. De telles déclarations prospectives sont fondées sur certaines estimations ou analyses faites par la Compagnie à la lumière de son expérience, d'information qui lui est disponible et de sa perception des développements futurs. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes incluant, mais sans en exclure d'autres, des changements touchant les taux de change, les prix de vente des produits, les coûts des matières premières et les coûts d'exploitation ainsi que d'autres facteurs indiqués dans nos dépôts périodiques auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Elles comportent différents risques et incertitudes, dont de nombreux que la Compagnie ne maîtrise pas, de sorte que les initiatives et résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus aux présentes. Les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Compagnie en date des présentes et demeurent sujettes à changement après cette date. La Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser une déclaration prospective quelle qu'elle soit, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

- 30 -

Renseignements - médias

Linda Coates

Vice-présidente, Communications et Affaires publiques

Téléphone : 416-775-2819

linda.coates@tembec.com

Renseignements - investisseurs

Michel J. Dumas

Vice-président exécutif, Finances et chef des finances

Téléphone : 819-627-4268

michel.dumas@tembec.com

DÉROULEMENT – 16 MARS 2012

DÉROULEMENT DE L'ANNONCE DU 16 MARS 2012 À L'USINE DE TEMBEC DE TÉMISCAMING

- 8 h 30 Enregistrement des invités au Centre communautaire
Café et brioches
- 8 h 45 Les invités et les médias reçoivent les consignes de sécurité
- 9 h 00 Les équipements de sécurité obligatoires sont remis aux invités
- 9 h 10 Les navettes transportent les invités et les médias du Centre à l'usine
- 9 h 30 L'événement commence :
 - Les dignitaires prennent la parole
 - On procède sur place à la conférence de presse
 - Visite guidée de l'usine pilote de fabrication de matériau biocomposite pour les dignitairesCafé, fruits et brioches
- 11h 00 Départ des dignitaires
- 11h 15 Départ des invités et des médias vers le Centre en navettes

Documents remis dans la pochette

- Communiqué de presse
 - Questions et réponses portant sur le projet d'investissement
 - Document informatif sur le projet pilote de matériau biocomposite
-

Tembec annonce la première phase d'un investissement de 310 millions \$ afin de renforcer sa position de chef de file mondial dans le secteur de la cellulose de spécialités

Questions et réponses – le 16 mars 2012

Trois volets

- A) Investissement en deux phases de 310 millions \$ de Tembec à Témiscaming**
- B) Position de chef de file de Tembec en cellulose de spécialités et en gestion forestière**
- C) Installations de Tembec à Témiscaming et Compagnie dans son ensemble**

A) Investissement en deux phases de 310 millions \$ de Tembec à Témiscaming

1. Brève description de la phase 1 du projet

Tembec investira 190 millions \$ dans de nouveaux équipements et de nouvelles technologies, ce qui permettra de :

- produire jusqu'à 40 mégawatts d'électricité verte de plus par année;
- réduire les émissions de dioxyde de soufre de 70 %;
- réduire les coûts de production, ce qui permettra à l'usine de Témiscaming de se situer parmi les producteurs de cellulose de spécialités ayant les plus bas coûts au monde;
- accroître la capacité annuelle de cellulose de spécialités de 5 000 tonnes métriques.

La **Phase 1** comprend la construction d'une nouvelle chaudière haute pression en remplacement de trois chaudières en service depuis longtemps qui auraient nécessité des travaux de 20 millions \$ pour en prolonger la durée; des dispositifs de contrôle des émissions de nouvelle technologie seront aussi installés. La nouvelle chaudière sera alimentée en liqueur de bisulfite résiduaire, un sous-produit du procédé de fabrication de la cellulose de spécialités, afin de produire de la vapeur verte qui sera consommée à l'usine.

Le projet prévoit aussi l'installation d'une nouvelle turbine de production d'électricité verte qui sera alimentée à même cette vapeur. La vapeur verte sera aussi utilisée dans l'étape de séchage de la cellulose de spécialités.

La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, et celle de la turbine, en mai 2014.

La capacité de la chaudière, de la turbine et des dispositions de contrôle des émissions a été établie en fonction de la **Phase 2**; cette phase de 120 millions \$ qui devrait être réalisée en 2014-2015, est à l'étude actuellement.

2. Quels seront les avantages de produire jusqu'à 40 mégawatts d'électricité verte pour Tembec?

Hydro-Québec achètera la totalité de l'électricité produite au tarif établi pour l'énergie verte et indexé en fonction de l'inflation (selon l'indice des prix à la consommation – IPC), en vertu d'un contrat de 25 ans. Ce nouvel apport renforcera et stabilisera les revenus de Tembec tout au long du cycle économique, et rendra Tembec moins dépendante des produits forestiers de base comme le bois d'œuvre, les pâtes et les papiers, qui sont plus vulnérables aux perturbations économiques.

3. Quelle est la demande d'électricité des installations de Témiscaming?

Les activités exigent 130 mégawatts par année. L'usine a la capacité de produire 10 mégawatts d'électricité verte et elle en produit actuellement huit, à partir de la liqueur résiduaire du processus de fabrication de la pâte, de biomasse (écorces, rabotures et sciure) et des boues de traitement des eaux usées. Tembec paie le tarif des grandes entreprises de 45 \$ le mégawattheure pour ses achats d'électricité d'Hydro-Québec, et vendra les 40 mégawatts d'électricité verte supplémentaires qu'elle produira au tarif d'énergie verte de 106 \$ le mégawattheure.

4. Tembec a-t-elle de l'expertise dans le domaine de la production d'énergie verte?

Oui. Tembec produit de l'électricité verte – tirée de la combustion de liqueur résiduaire, de biomasse et de boues de traitement des eaux usées – à cinq de ses usines, notamment à Témiscaming. De plus, comme l'énergie verte produite à Témiscaming utilisera une technologie qui a fait ses preuves, Tembec considère que ce projet comporte peu de risques.

Tembec produit de l'énergie verte depuis longtemps, puisqu'elle a commencé dès 1980 à se servir de la liqueur résiduaire de son processus de fabrication de pâtes pour alimenter ses chaudières.

5. Comment sera financé le projet de 190 millions \$, et quel est le délai prévu pour la récupération de l'investissement?

Tembec financera l'investissement en empruntant 105 millions \$, dont 75 millions \$ à un taux favorable d'Investissement Québec, et en utilisant 85 millions \$ des flux de trésorerie disponibles de ses propres activités.

Cet investissement est l'un des plus importants effectués par l'industrie des produits forestiers depuis bien des années, et Tembec s'attend à récupérer son investissement en quatre ans après la mise en services des équipements. À compter de l'exercice 2015, en supposant que le projet soit achevé tel que prévu, son rendement annualisé devrait ajouter au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) – ou aux flux de trésorerie d'exploitation - de 40 à 45 millions \$ par année, de trois sources différentes :

- nouveaux revenus d'électricité (garantis essentiellement par le contrat d'Hydro-Québec);
 - production supplémentaire 5 000 tonnes métriques de cellulose de spécialités par année;
 - baisse des coûts liée à l'efficacité énergétique.
-

6. Est-ce que ce projet créera des emplois?

La construction, qui a déjà commencé, créera 300 emplois en deux ans. Tembec n'augmentera pas les emplois de production, mais le projet améliorera la compétitivité de l'usine de Témiscaming considérablement et assurera ainsi son avenir à long terme.

7. En quoi consiste la phase 2 – l'investissement prévu de 120 millions \$ à Témiscaming en 2014-2015?

Au cours de la **phase 2**, Tembec prévoit augmenter la capacité de production de cellulose de spécialités de 30 000 tonnes métriques par année, augmenter la production d'énergie verte de 10 mégawatts par année et réduire davantage ses coûts d'exploitation. L'étude de ce projet se terminera plus tard cette année.

B) Position de chef de file de Tembec en cellulose de spécialités

8. À quoi sert la cellulose de spécialités?

Elle entre, entre autres, dans la composition de produits pharmaceutiques, alimentaires, cosmétiques, de produits de soins personnels, de matériaux de construction et de produits électroniques. Applications types

- agent de texturation – rend les produits laitiers, comme la glace italienne au chocolat, plus onctueux;
- agent épaississant – rend les crèmes de beauté plus lisses et en fait un produit haut de gamme;
- agent anti-éclaboussures – rend la peinture, le mortier et le plâtre plus faciles d'utilisation;
- agent de renforcement – peut renforcer les montures de lunettes;
- liant – essentiel dans la production de produits pharmaceutiques et cosmétiques.

Tous les produits de cellulose de spécialités de Tembec portent la certification du Forest Stewardship Council®, ce qui assure nos clients qu'ils sont composés de fibres provenant de sources responsables.

9. Comment fabrique-t-on de la cellulose de spécialités?

En bref, par le raffinement du processus de mise en pâte. Les copeaux de bois sont additionnés de liqueur de bisulfite d'ammonium durant la cuisson pour produire de la pâte en extrayant la lignine et d'autres éléments de la matière ligneuse de bois. Le reste est de la cellulose de grande pureté qui est ensuite tamisée, blanchie, lavée et séchée.

La liqueur résiduaire rouge produite dans le cours du procédé de mise en pâte de la cellulose de spécialités sert de combustible pour les chaudières, et c'est pourquoi ce procédé est très efficace sur le plan énergétique.

10. Quelles sont les principales caractéristiques du marché de la cellulose de spécialités?

Ce secteur assurant une marge bénéficiaire élevée croît au rythme de 4 à 5 % par année, et Tembec s'attend à ce que cette croissance se poursuive. À l'heure actuelle, les prix dépassent les 1 600 \$ la tonne métrique.

De plus, la demande de cellulose de spécialités est plus stable que celle d'autres produits forestiers comme le bois d'œuvre.

Toutefois, les obstacles à l'entrée sur ce marché sont considérables. Mentionnons, par exemple, les coûts élevés en capital, l'expertise technique requise pour la production et l'exigeant processus de certification exigé par les clients.

Autre aspect particulier, les usines de cellulose de spécialités peuvent faire de la pâte dissolvante de base (pour la fabrication de la viscosse) de moindre pureté, mais les usines de pâte dissolvante de base ne peuvent pas fabriquer de la cellulose de spécialités, qui est un produit plus pur, à moins de faire des investissements additionnels importants. Comparativement à la cellulose de spécialités, la pâte dissolvante de base commande des prix plus bas et est vulnérable aux pressions à la baisse sur les prix.

11. Quelle est la position de Tembec dans l'industrie de la cellulose de spécialités?

Tembec est le deuxième producteur de cellulose de spécialités au monde, avec une capacité de 310 000 tonnes métriques par année actuellement (la capacité augmentera à 345 000 tonnes métriques quand le projet global sera terminé). Tembec est le chef de file dans trois gammes de produits – les éthers de cellulose, la nitrocellulose et la cellulose microcristalline (MCC). La cellulose de spécialités représente environ 20 % des revenus de Tembec, et est produite dans deux de nos usines :

- l'usine de Témiscaming, dont la capacité actuelle est de 160 000 tonnes métriques (capacité qui passera à 195 000 tonnes métriques après l'achèvement du projet global), exporte en Chine, au Japon, en Allemagne et aux États-Unis;
- l'usine de Tartas, en France, a une capacité de 150 000 tonnes métriques, et elle distribue ses produits en France, en Allemagne, en Suède, en Belgique, en Corée du Sud et aux États-Unis.

Le premier producteur de cellulose de spécialités au monde est l'américaine Rayonier. Les autres producteurs importants sont Buckeye, une autre compagnie américaine, et Borregaard de Norvège.

12. En quoi ce projet de 190 millions \$ permettra-t-il d'améliorer la compétitivité de Tembec?

Grâce à ce projet, l'usine de Témiscaming deviendra l'un des producteurs à plus faibles coûts de l'industrie, elle augmentera sa capacité annuelle de 5 000 tonnes métriques et stabilisera encore davantage son procédé de production.

Il faut aussi mentionner que l'usine française de Tembec, à Tartas, se situera dans le premier quartile de l'industrie de la cellulose de spécialités au chapitre des coûts, dès que son projet de production d'électricité verte sera terminé plus tard cette année.

Tembec fabrique de la cellulose de spécialités depuis près de 40 ans et a acquis une expertise approfondie dans ce domaine.

13. Comment Tembec est-elle devenue un leader en gestion forestière responsable?

Tembec gère maintenant près de 25 millions d'acres (10 millions d'hectares) de forêts canadiennes – soit, globalement, un territoire quatre fois plus grand que l'État du Vermont et plus de deux fois plus grand que la Suisse - dans le respect des pratiques de gestion forestière responsable.

En 2001, Tembec est devenue la première société canadienne de produits forestiers à s'engager à appliquer les normes établies par le Forest Stewardship Council (FSC), un organisme de renommée internationale, et à obtenir la certification de toutes les unités de gestion forestière de la Compagnie.

En 2008, Tembec avait obtenu la certification de la totalité des forêts publiques qu'elle gère, en plus d'obtenir la certification de sa Chaîne de traçabilité. Cette dernière certification garantit aux clients que tout produit portant le sceau du FSC peut être retracé tout au long de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à une source certifiée FSC.

C) Installations de Tembec à Témiscaming et Compagnie dans son ensemble

14. Décrivez les installations manufacturières de Témiscaming

Les installations de Tembec à Témiscaming forment le plus grand complexe de produits forestiers au Canada et comptent 850 employés affectés à quatre usines de fabrication de différentes gammes de produits :

- l'usine de cellulose de spécialités, qui fait l'objet du projet d'investissement de 190 millions \$;
- l'usine de pâte à haut rendement, une pâte utilisée pour produire différents genres de papiers;
- l'usine de carton blanchi couché, qui fabrique le carton couverture couché Kallima® et les papiers couvertures blanchis Kallima®;
- l'usine de produits chimiques qui fabrique des lignosulfonates et de l'éthanol, des produits issus du procédé de cellulose de spécialités.

En 1917, Riordan Pulp and Paper Company a construit une usine sur les lieux du complexe actuel. En 1972, la Canadian International Paper a fermé l'usine. En 1973, Tembec a été fondée à Témiscaming.

15. Existe-t-il des liens étroits entre le complexe de Témiscaming et d'autres usines de Tembec?

Oui - la scierie de Béarn, située non loin du complexe, fournit à l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming des copeaux de bois pour la pâte et de la biomasse pour la production d'énergie. Une nouvelle chaudière à biomasse de 6 millions \$ est en cours de construction à Béarn avec le soutien du gouvernement du Québec, ce qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 88 % à cette usine.

16. Où travaillent les quelque 4 000 employés de Tembec?

- 1 650 au Québec (1 290 dans la seule région de l'Abitibi-Témiscamingue)
- 1 250 en Ontario
- 900 en Colombie-Britannique
- 350 en France
- 50 aux États-Unis

17. Où travaillent les employés de Tembec au Québec?

Complexe manufacturier de Témiscaming	850
Siège administratif de Témiscaming	120
Scierie de Béarn	110
Scierie de Senneterre	160
Scierie de La Sarre	140
Activités forestières (Témiscaming, Senneterre, Abitibi-Ouest)	65
Usine de pâte à haut rendement de Matane	140
Usine de résines de Longueuil	25
Siège social de Montréal	40

18. Combien Tembec dépense-t-elle en salaires, en produits et en services au Québec?

L'an dernier, Tembec a versé 100 millions \$ en salaires au Québec, dont 30 millions \$ au gouvernement du Québec pour les impôts sur le revenu, le Régime des rentes du Québec, le Régime québécois d'assurance parentale, le Fonds des services de santé, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Tembec a également dépensé 460 millions \$ en produits et en services au Québec en 2011.

Extrait du Procès-verbal
ou
Copie de Résolution
Ville de Témiscaming

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2011

SONT PRÉSENTS: les conseillers (ères) Jacques Héroux, Pierre Gingras, Pierre Benoit, Gilbert Lacasse, Nicole Rochon, Tanya Ladouceur, formant quorum sous la présidence du maire Philippe Barette

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Maurice Paquin, secrétaire-trésorier, Madame Pascale Gagné, adjointe à la direction générale.

11-10-11-306

LETTRE D'APPUI - TEMBEC

CONSIDÉRANT que Tembec projette de moderniser son usine de cellulose, et en particulier son îlot énergétique qui comportera un groupe turboalternateur de 50 MW alimenté en vapeur haute pression par la future chaudière de récupération de la liqueur usée numéro 10;

CONSIDÉRANT que Tembec répondra sous peu à l'appel d'offres d'Hydro Québec Distribution A/O 2009-01 concernant l'achat de 125 MW d'électricité générée par la cogénération à la biomasse;

CONSIDÉRANT que l'électricité produite servira en premier lieu aux besoins internes du complexe industriel de Tembec;

CONSIDÉRANT que ce projet est vital pour la pérennité de l'entreprise Tembec;

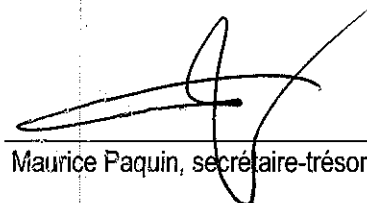
CONSIDÉRANT que le complexe Tembec de Témiscaming est notre principal employeur et qu'il est dans l'intérêt commun de supporter les projets mis de l'avant par cette entreprise;

CONSIDÉRANT qu'afin d'être prise en considération par Hydro Québec, l'appel d'offres nécessite l'appui inconditionnel du milieu dans lequel se situe le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER GILBERT LACASSE,
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE TANYA LADOUCEUR,

QUE la Ville de Témiscaming donne son appui inconditionnel au projet turboalternateur de Tembec tel que présenté dans sa lettre datée du 5 octobre 2011.

Adoptée


Maurice Paquin, secrétaire-trésorier

**Sujet à approbation à la séance ordinaire du 8 novembre 2011.*



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.mrctemiscamingue.qc.ca

Ville-Marie, le 14 octobre 2011

Par courriel
bruno.dufour@tembec.com
Nombre de pages : 3

Monsieur Bruno Dufour
Directeur corporatif
Tembec inc.

Objet : Appui au projet de turbogénérateur

Monsieur,

Vous trouverez ci-annexé copie dûment certifiée d'une résolution adoptée par le comité administratif / commission d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, à sa séance ordinaire du 12 octobre 2011, relativement à l'objet cité en rubrique.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans vos projets!

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le secrétaire-trésorier – directeur général,

Denis Clermont

DC/cr

p. j.



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca
Site Web : www.mrctemiscamingue.qc.ca

EXTRAIT des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif / commission d'aménagement de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, MERCREDI le 12 OCTOBRE 2011, à 17 h 30 (5 h 30 pm), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère
Monsieur Philippe Barette , maire de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation
Monsieur Tomy Boucher , agent de développement
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

RÉSOLUTION

Objet : Appui au projet de turbogénérateur de Tembec.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le projet de turbogénérateur de Tembec présenté dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec concernant l'achat de 125 MW d'électricité générée par la cogénération à la biomasse.

Page 1 de 2

Tembec modernise son usine de cellulose, et en particulier son îlot énergétique qui comportera un groupe turboalternateurs de 50 MW alimenté à la vapeur haute pression. L'électricité produite servira en premier lieu aux besoins internes du complexe industriel de Tembec à Témiscaming.

La MRCT appuie Tembec dans sa démarche, de façon inconditionnelle, afin de répondre adéquatement aux besoins du milieu et de notre secteur économique industriel en particulier.

(S) ARNAUD WAROLIN, PRÉFET
ARNAUD WAROLIN, PRÉFET

(S) DENIS CLERMONT, SEC.-TRÉS. – D. G.
DENIS CLERMONT, SEC.-TRÉS. – D. G.

Certifié copie conforme,

Ce 14 octobre 2011



Denis Clermont, secrétaire-trésorier – directeur général
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
(cr)

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le CA lors de l'adoption du procès-verbal.

B3 Revue de presse

310 M \$ d'investissements à Témiscaming



Gracieuseté



Publié le 16 Mars 2012

Patrick Rodrigue 

 0

Tembec va de l'avant avec son projet de cellulose de spécialités

Tembec ira finalement de l'avant avec son projet Initiative SpecCell visant à produire de la cellulose de spécialités à son complexe de Témiscaming, un projet évalué à 310 M \$.

Sujets : [Tembec](#) , [Investissement Québec](#) , [Hydro-Québec](#) , [Complexe de Témiscaming](#) , [Québec](#)

Même si quelques détails sur le projet avaient filtré dans les médias en septembre 2011, ce n'est que le 16 mars que la compagnie l'a officiellement annoncé. Le même jour, Québec a annoncé l'octroi d'un prêt de 75 M \$, administré par Investissement Québec, afin de soutenir Tembec dans ses démarches.

La compagnie s'était engagée auprès de ses 680 employés syndiqués, qui avaient en contrepartie accepté d'importantes concessions en 2006, à investir 300 M \$ d'ici 2015 dans la modernisation de son complexe de Témiscaming. Son projet nécessitera finalement un investissement de 310 M \$.

Deux phases

L'Initiative SpecCell permettra à Tembec de renforcer sa position dans la fabrication de cellulose de spécialités. Cette pâte raffinée est utilisée comme composante de base dans plusieurs produits d'usage courant, tels que des produits pharmaceutiques, des aliments, des textiles, des plastiques et des cosmétiques.

Le projet comprend deux phases. La première, qui totalise 190 M \$, consiste à remplacer trois chaudières devenues âgées par une chaudière à haute pression et à ajouter une turbine de 50 MW pour notamment convertir la vapeur en électricité. La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, tandis que la turbine devrait démarrer en mai 2014. En plus de permettre à Tembec de réduire de 70 pour cent ses émissions de dioxyde de soufre, l'électricité supplémentaire produite par cette turbine sera achetée par Hydro-Québec.

La deuxième phase, planifiée pour 2014-2015, sera assortie d'un budget de 120 M \$. Elle consistera à augmenter de 30 000 tonnes la capacité de production de l'usine de Témiscaming. Au total, les travaux de construction devraient permettre de créer quelque 300 emplois, selon les estimations du gouvernement.

 0

- Facebook
- Twitter

PETITES ANNONCES

- Vitevite.ca - la Frontière
- Vitevite.ca - le Citoyen Abitibi-Ouest
- Vitevite.ca - le Citoyen Rouyn-Noranda
- Maison et Immobilier
- Automobile
- Le Sac Plus
- Offres d'emplois

LE JOURNAL

- Direction et rédaction
- Publicité
- Distribution - La Frontière
- Distribution - Le Citoyen Abitibi-Ouest

COMMENTAIRES

- Communiquez avec nous



Tembec sera plus vert et plus productif

LUCIE CHAREST

Argent - Publié le 16 mars 2012 à 12:49



De gauche à droite, le maire Philippe Barette, le ministre régional Pierre Corbeil, James Lopez, président et chef de la direction chez Tembec, Jean Charest, Yon Pelletier, vice-président exécutif, division cellulose de spécialité et produits chimiques et

D'ici la fin 2015, l'usine de cellulose du complexe de Tembec situé à Témiscaming aura réduit ses émanations de SO2 de 70 % et générera sa propre électricité équivalant à 50 MW grâce à un investissement de 310 M \$. Jean Charest était sur les lieux pour annoncer un prêt de 75 M \$ de son gouvernement, ce vendredi 16 mars.

La première phase de 190 M \$ permettra de moderniser les installations. Les trois chaudières actuelles seront remplacées par une nouvelle technologie où la biomasse sera utilisée comme combustible et permettra de générer de l'électricité verte. Une seconde phase de 120 M \$ consistera à augmenter de 30 000 tonnes la capacité de production. La construction devrait générer pas moins de 300 emplois et en consolider 1300 en Abitibi-Témiscamingue.

«Ce projet s'inscrit parfaitement dans notre politique de développement durable, a mis en relief Jean Charest. C'est une autre preuve que nous croyons au développement des régions. L'impact sur le milieu sera incroyable. En plus, notre gouvernement autorise Investissement Québec à acheter 3 M d'actions de Tembec au prix de 7 \$ l'action durant une période de cinq ans.»

Merci aux travailleurs

Pas moins de 200 personnes dont les travailleurs du complexe usinier ont célébré la nouvelle. Le président et chef de la direction de la compagnie, James Lopez, n'a pas manqué de remercier ces travailleurs. «Vous avez consenti des efforts importants afin de maintenir la compagnie ouverte au cours des difficultés qu'elle a traversé depuis 2008. A-t-il rappelé. Le complexe de Témiscaming est très important pour nous car il représente 40 % des activités de Tembec à travers le monde.»

Lors de la dernière négociation de la convention collective en 2010, le syndicat des employés avait effectivement accepté de sacrifier 30 emplois et différents acquis. «Nous avons acceptés ces concessions en comptant sur ce projet, a confié le président du syndicat, Roger Gauthier. Nous nous attendons à reprendre une partie de ce qu'on a perdu lors des prochaines négociations en 2014.»

Notre Plan Nord

Le coloré maire Philippe Barette, qui vient de célébrer ses 80 ans et cumule plusieurs décennies à la mairie, a eu le mot de la fin lors des cérémonies protocolaires. «De mémoire d'homme, vous êtes le premier premier ministre qui vient nous voir, et la municipalité existe depuis 1920, a-t-il évoqué. Ce que vous êtes venu nous annoncer aujourd'hui, c'est un peu comme notre Plan Nord à nous. Merci et revenez encore. On aime ça des bonnes nouvelles comme ça.»

PHOTOS DU MOIS: MARS 2012 - Publié le 01 mars 2012



Alerte de l'actualité

Version imprimable
 Envoyer à un ami

Hebdos
 Annuaire
 Canoe.ca
 Google
 Images

ARGENT

- 2012-03-15**
- 2,8 milliards de revenus potentiels pour Matamec à Kipawa
 - L'ABC du développement minier au Québec raconté à l'Amérique du Sud
 - Wasamac continue de montrer son potentiel

- 2012-03-12**
- La lumière au bout du tunnel pour le développement Senator
 - Une première mine de tantale au Québec d'ici 2015

- 2012-03-08**
- Des citoyens inquiets de Wasamac se regroupent

- 2012-03-06**
- La Fonderie Horne s'entend avec ses employés

- 2012-03-03**
- Venne surpris par le volte-face de Québec meilleure mine
 - L'Abitibi se prononce sur l'avenir des mines

- 2012-02-29**
- Martin Rivard quitte Mines Richmont

Locaux Régionaux



édition e
 Le Citoyen Abitibi-Oue...
 Le Citoyen Rouyn-Noran...
 La Frontière

En savoir plus KIOSQUE À JOURNAUX

BLOGUE DU JOURNAL

Participez à notre blogue sur le réseau Canoe.
[cliquez ici](#)

CENTRE D'ACHATS VIRTUEL

Consultez toute la publicité de votre journal.
[cliquez ici](#)

CODE POSTAL OU VILLE


QUE CHERCHEZ-VOUS ?

Mot-clé

Toutes les catégories

DID YOU KNOW...

PayPal lets you accept credit cards on your website



PayPal
MERCHANT SERVICES

NORTH BAY
NUGGET
A DAY IN YOUR LIFE.

Careers
Classifieds

Ob
Aut

SUBSCRIBER SERVICES

News Sports Business Arts/Life Multimedia Promotions Blogs Contact Us

Local News

[Home](#) [News](#) [Local News](#) Tembec plans \$310M investment in Temiscaming, Que.



Tembec plans \$310M investment in Temiscaming, Que.

By Nugget Staff
Posted 15 hours ago

Tembec will invest \$310 million to make its manufacturing facility in Temiscaming, Que., one of the most competitive mills in the global pulp and paper market, according to a media release issued by the company.

Tembec announced its first phase Friday. The plan will mean an increase in annual production of green electricity, reduction of sulfur dioxide emissions and increase the plant's annual production capacity of specialty cellulose. The investment is worth \$190 million.

The plan includes replacing old boilers and installing a new electricity turbine driven by steam. The boiler is scheduled to start in December 2013, followed by the turbine in May 2014.

"This game-changing project for Tembec will make Temiscaming one of the most competitive mills in the global pulp and paper market," stated James Lopez, Tembec's president and chief executive officer.

Phase 2 of the project includes a further \$120-million investment which is currently projected for 2014. This phase would increase Temiscaming's annual specialty cellulose production capacity and boost green electricity generation.

Hydro Quebec will offtake the additional green electricity produced by this turbine under a 25-year contract.

nbay.news@sunmedia.ca

PayPal
MERCHANT SERVICES

DID YOU KNOW...

PayPal lets you create and e-mail invoices

SEND

Advertisement



16 mars 2012 09:30 - Finances - Affaires et commerce
- Fabrication du papier et d'articles en papier

Tembec annonce la première phase d'un investissement de 310 millions \$ afin de renforcer sa position de chef de file mondial dans le secteur de la cellulose de spécialités

MONTRÉAL, le 16 mars 2012 /CNW Telbec/ - Tembec (TSX: TMB) a fait part aujourd'hui d'un investissement en capital de 190 millions \$ pour l'amélioration de son usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, au Québec. Grâce à cet investissement, l'usine de Témiscaming ajoutera jusqu'à 40 mégawatts de plus à sa production d'électricité verte, réduira ses émissions de dioxyde de soufre de 70 %, accroîtra sa capacité de production de cellulose de spécialités de 5 000 tonnes métriques et fera de l'usine de Témiscaming l'une des unités de fabrication de cellulose de spécialités à plus faibles coûts au monde.

Ce projet représente la première phase d'un plan d'investissement en deux phases pour cette usine. Cette première phase comprend le remplacement de trois chaudières en usage depuis longtemps par une nouvelle chaudière à haute pression conçue pour brûler la liqueur de bisulfite résiduaire dérivée du procédé de fabrication de la cellulose de spécialités, produisant ainsi de la vapeur verte pour les besoins de l'usine. Le projet prévoit aussi l'installation d'une nouvelle turbine de production d'électricité alimentée à même cette vapeur. La turbine permettra de porter la capacité de production d'électricité verte de l'usine de Témiscaming de 10 à éventuellement 60 mégawatts. La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, et celle de la turbine, en mai 2014.

Hydro-Québec achètera l'électricité verte supplémentaire produite à l'aide de cette turbine en vertu d'un contrat de 25 ans au prix de 106 \$ le mégawattheure, indexé selon l'indice des prix à la consommation (IPC); ce nouvel apport renforcera et stabilisera les revenus de Tembec tout au long du cycle économique.

Tembec financera l'investissement de 190 millions \$ requis pour la réalisation de cette phase 1 au moyen d'un emprunt total de 105 millions \$, dont 75 millions \$ d'Investissement Québec; le montant additionnel requis de 85 millions \$ proviendra des flux de trésorerie disponibles de ses exploitations.

« Ce projet viendra changer la donne pour Tembec, car il fera de l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming l'une des plus concurrentielles au monde dans le secteur des pâtes et des papiers. Je veux mentionner le soutien essentiel du gouvernement du Québec, par l'entremise d'Investissement Québec et l'engagement soutenu de nos employés dans nos efforts pour maintenir notre compétitivité », a dit James Lopez, président et chef de la direction de Tembec.

« Ce projet emballant prouve que le Québec est déterminé à appuyer ses industries de ressources des régions, et à les aider à assurer leur compétitivité à l'échelle mondiale. En collaborant activement avec les gouvernements locaux et Investissement Québec, nous sommes heureux de renforcer la position de chef de file de Tembec dans la cellulose de spécialités, un secteur durable en pleine croissance », a déclaré le premier ministre du Québec, Jean Charest.

Une fois les équipements mis en service, Tembec s'attend à récupérer son investissement en quatre ans, grâce aux nouveaux revenus tirés de l'électricité verte, de la production de 5 000 tonnes métriques supplémentaires de cellulose de spécialités et de la réduction des coûts. D'après les dirigeants de Tembec, le rendement annualisé du projet devrait représenter un apport d'environ 40 à 45 millions \$ au BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) à compter de l'exercice 2015, si la mise en œuvre se déroule conformément à la planification et au calendrier prévus.

La capacité nominale de la nouvelle chaudière, de la turbine et des dispositifs de contrôle des émissions a été établie en prévision de la phase 2, une phase de suivi de 120 millions \$ prévue présentement pour 2014-2015. La phase 2 permettrait d'augmenter la capacité de production de l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming de 30 000 tonnes métriques, d'augmenter la production d'électricité verte de 10 mégawatts, afin d'atteindre la pleine capacité de la turbine, et de réduire encore davantage les coûts d'exploitation.

Tembec, deuxième plus important producteur mondial de cellulose de spécialités

Issue du raffinement de la pâte de bois, la cellulose de spécialités entre, entre autres, dans la composition de produits pharmaceutiques, alimentaires, cosmétiques, de produits de soins personnels, de matériaux de construction et de produits électroniques. Il s'agit d'un secteur à marge élevée, qui affiche une croissance de 4 à 5 % par année et bénéficie d'une demande plus stable que celle des produits forestiers de base.

L'investissement global de 310 millions \$ de Tembec à l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, soit 190 millions \$ pour la phase 1 et 120 millions \$ pour la phase 2, sera l'un des plus importants effectués par l'industrie des produits forestiers depuis de nombreuses années. Il consolidera la position de Tembec au deuxième rang des producteurs mondiaux de cellulose de spécialités.

Dans son ensemble, le projet permettra d'augmenter la capacité de production annuelle de cellulose de spécialités de Tembec de 310 000 tonnes métriques à 345 000 tonnes métriques. La capacité de production annuelle de l'usine de Témiscaming passera de 160 000 tonnes métriques à 195 000 tonnes métriques. L'usine de cellulose de spécialités de Tartas, en France, a une capacité de 150 000 tonnes métriques.

Tembec : nouveau contrat de vente d'électricité de 25 ans avec Hydro-Québec

La société en commandite de Tembec, Tembec Énergie S.E.C., a conclu un contrat d'achat d'énergie de longue durée avec Hydro-Québec par le biais de la division de distribution d'Hydro-Québec. En vertu de ce contrat, Tembec vendra à Hydro-Québec, pendant 25 ans, jusqu'à 50 mégawatts d'électricité produite par la nouvelle turbine qui sera installée à son usine de Témiscaming, au taux d'énergie verte de 106 \$ le mégawattheure, indexé à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Prêt d'Investissement Québec à Tembec

Dans le cadre de ce projet, Tembec a emprunté 75 millions \$ d'Investissement Québec, un organisme gouvernemental, afin de financer la phase actuelle de 190 millions \$ du projet. Ce prêt porte intérêt à 5,5 %, composé annuellement, et est garanti par un privilège prioritaire de second rang sur les actifs du projet. Le remboursement sera effectué en versements mensuels égaux échelonnés sur une période de 12 ans et commençant 36 mois après le décaissement initial du prêt; le prêt est assujéti à certaines clauses et à certains engagements habituels dans ce genre de prêt. Conformément à cette entente de prêt, Tembec a consenti à accorder à Investissement Québec une option de cinq ans sur l'achat de trois millions d'actions ordinaires au prix de 7 \$ l'action.

Tembec est une société de fabrication de produits forestiers - bois, pâtes, papier et cellulose de spécialités - et un leader mondial en gestion des ressources forestières durable. Inscrite au TSX (TMB), Tembec exploite des usines principalement au Canada et en France, compte quelque 4 000 employés et affiche un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de dollars.

Le présent communiqué comporte des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations ont trait notamment, sans s'y limiter, aux objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions du futur formulés par la Compagnie ou la direction, et peuvent être exprimés par des mots tels « prévoir », « pouvoir », « vouloir », « estimer », « s'attendre » et « projeter », la forme négative de telles expressions ou des mots ou expressions similaires. De telles déclarations prospectives sont fondées sur certaines estimations ou analyses faites par la Compagnie à la lumière de son expérience, d'information qui lui est disponible et de sa perception des développements futurs. Ces déclarations comportent différents risques et incertitudes incluant, mais sans en exclure d'autres, des changements touchant les taux de change, les prix de vente des produits, les coûts des matières premières et les coûts d'exploitation ainsi que d'autres facteurs indiqués dans nos dépôts périodiques auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Elles comportent différents risques et incertitudes, dont de nombreux que la Compagnie ne maîtrise pas, de sorte que les initiatives et résultats réels pourraient différer considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus aux présentes. Les déclarations prospectives incluses dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Compagnie en date des présentes et demeurent sujettes à changement après cette date. La Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour ou de réviser une déclaration prospective quelle qu'elle soit, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Renseignements :

Renseignements - médias

Linda Coates

Vice-présidente, Communications et Affaires publiques

Téléphone : 416-775-2819

linda.coates@tembec.com

Renseignements - investisseurs

Michel J. Dumas

Vice-président exécutif, Finances et chef des finances

Téléphone : 819-627-4268

michel.dumas@tembec.com

URL raccourcie <http://cnw.ca/0hyw>

Tembec investira 310 millions à Témiscaming

Publié le 16 mars 2012 à 10h07 | Mis à jour le 16 mars 2012 à 10h54



Photo La Presse Canadienne

Le grand patron de Tembec James Lopez.

La société de fabrication de produits forestiers Tembec ([T.TMB \(http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/bourse/details-cote/?sym=T.TMB\)](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/bourse/details-cote/?sym=T.TMB)) a confirmé un investissement de 190 millions de dollars pour améliorer son usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, au Québec.

Une deuxième phase de 120 millions est prévue pour 2014-2015.

Le gouvernement québécois a consenti un prêt avec intérêts de 75 millions, qui sera administré par Investissement Québec. Le premier ministre Jean Charest s'est réjoui qu'un tel financement contribue à protéger près de 1300 emplois dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Par ailleurs, Hydro-Québec a annoncé la signature d'un contrat avec Tembec pour l'achat de 50 mégawatts d'électricité dans le cadre de son programme d'acquisition d'énergie produite dans des centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle.

Tembec construira une nouvelle centrale à Témiscaming pour les fins de ce contrat.

Grâce à son investissement, Tembec augmentera la production d'électricité de son usine, réduira ses émissions de dioxyde de soufre et accroîtra sa capacité de production.

La première phase comprend le remplacement de trois chaudières en usage depuis longtemps par une nouvelle chaudière à haute pression et l'installation d'une nouvelle turbine de production d'électricité.

La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, et celle de la turbine, en mai 2014.

Jean Charest a souligné que ce projet prouvait que le Québec était déterminé à appuyer ses industries de ressources des régions, et à les aider à assurer leur compétitivité à l'échelle mondiale.

Tembec confirms \$190 million upgrade investment in Temiscaming, Que.

Published on March 16, 2012

Topics : [Tembec Inc.](#) , [TSX](#) , [Hydro-Quebec](#) , [Temiscaming, Que](#) , [TEMISCAMING](#)

TEMISCAMING, Que. - Pulp and paper producer Tembec Inc. (TSX:TMB) formally announced on Friday a \$190-million capital investment to upgrade its specialty cellulose manufacturing plant in Temiscaming, Que.

Premier Jean Charest participated in the announcement, which is the first phase of a \$310-million investment.

The initial phase will increase annual production of green electricity by up to 40 megawatts, cut sulfur dioxide emissions and boost annual production capacity of specialty cellulose by 5,000 tonnes.

The project will replace three old boilers with a new high-pressure boiler designed to burn waste byproduct of the cellulose manufacturing process.

Hydro-Quebec will purchase the electricity generated by a new electricity turbine under a 25-year contract at \$106 per megawatt-hour, indexed with the consumer price index.

The boiler is scheduled to start up in December 2013, followed by the turbine in May 2014.

Tembec's \$190-million investment will be financed with \$105 million of new debt, including a \$75 million loan from the province's Investissement Quebec. The rest will come from free cash flow from Tembec's operations.

Tembec CEO James Lopez said the "game-changing project" will make Temiscaming one of the world's most competitive pulp and paper mills.

© THE CANADIAN PRESS 



3 R M C D Q
 Regroupement des Récupérateurs et des Recycleurs
 de Matériaux de Construction et de Démolition du Québec

www.3r... Météo Média
 Tél. : 450.441.3309
 ou sans frais 1.877.441.3309



Membres constructo : [Ouvrir une session](#) | [S'inscrire](#)

Actualités Événements BâtiGuide Catalogue Emplois Info+ Forum

Accueil Contact FAQ Plan du site

Nouvelles | Grands chantiers

Tembec investit 310 M\$ à Témiscaming



19 mars 2012

[Tembec](#) investira 190 millions \$ pour l'amélioration de son usine de cellulose de spécialités de Témiscaming. Grâce à cet investissement, l'usine de Témiscaming ajoutera jusqu'à 40 mégawatts de plus à sa production d'électricité verte, réduira ses émissions de dioxyde de soufre de 70 %, accroîtra sa capacité de production de cellulose de spécialités de 5 000 tonnes métriques et fera de l'usine de Témiscaming l'une des unités de fabrication de cellulose de spécialités à plus faibles coûts au monde.

Ce projet représente la première phase d'un plan d'investissement en deux phases pour cette usine. Cette première phase comprend le remplacement de trois chaudières en usage depuis longtemps par une nouvelle chaudière à haute pression conçue pour brûler la liqueur de bisulfite résiduaire dérivée du procédé de fabrication de la cellulose de spécialités, produisant ainsi de la vapeur verte pour les besoins de l'usine. Le projet englobe aussi l'installation d'une nouvelle turbine de production d'électricité alimentée à même cette vapeur. La turbine permettra de porter la capacité de production d'électricité verte de l'usine de Témiscaming de 10 à éventuellement 60 mégawatts. La mise en service de la chaudière est prévue en décembre 2013, et celle de la turbine, en mai 2014.

[Hydro-Québec](#) achètera l'électricité verte supplémentaire produite à l'aide de cette turbine en vertu d'un contrat de 25 ans au prix de 106 \$ le mégawattheure, indexé selon l'indice des prix à la consommation (IPC) ; ce nouvel apport renforcera et stabilisera les revenus de Tembec tout au long du cycle économique.

La capacité nominale de la nouvelle chaudière, de la turbine et des dispositifs de contrôle des émissions a été établie en prévision de la phase 2, une phase de suivi de 120 millions \$ prévue présentement pour 2014-2015. La phase 2 permettrait d'augmenter la capacité de production de l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming de 30 000 tonnes métriques, d'augmenter la production d'électricité verte de 10 mégawatts, afin d'atteindre la pleine capacité de la turbine, et de réduire encore davantage les coûts d'exploitation.

L'investissement global de 310 millions \$ de Tembec à l'usine de cellulose de spécialités de Témiscaming, soit 190 millions \$ pour la phase 1 et 120 millions \$ pour la phase 2, sera l'un des plus importants effectués par l'industrie des produits forestiers depuis de nombreuses années.

Nouveau contrat avec Hydro-Québec

La société en commandite de Tembec, Tembec Énergie S.E.C., a conclu un contrat d'achat d'énergie de longue durée avec Hydro-Québec par le biais de la division de distribution d'Hydro-Québec. En vertu de ce contrat, Tembec vendra à Hydro-Québec, pendant 25 ans, jusqu'à 50 mégawatts d'électricité produite par la nouvelle turbine qui sera installée à son usine de Témiscaming, au taux d'énergie verte de 106 \$ le mégawattheure, indexé à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Source : [Tembec](#)



À lire aussi :

- [Tembec Témiscaming sur le point de terminer son usine pilote](#)

Rechercher sur le portail Constructo

Tout le site BâtiGuide Catalogue Actualités

Partout avec vous !



Inscription à l'infoConstructo

Abonnez-vous pour être tenu au courant des actualités.

Courriel : *

M'inscrire Me désinscrire

AMBEX
 SOLUTIONS POUR RÉPARATIONS DE BÉTON

En partenariat avec:
 ROMA QUÉBEC Desjardins DE GRANDPRÉ
MONTREAL DU FUTUR 4^e ÉDITION
 Grande-Place du complexe Desjardins
 DU 24 AU 30 AVRIL 2012

Info+

[L'impact marginal de vos projets d'investissement \(1ère partie\)](#)

[EEB : l'école en Formule 1](#)

[AU TRIBUNAL – Ordres de changement : rien ne vaut un écrit](#)

Projet de cogénération: Tembec prêt à investir

La Compagnie a annoncé récemment un programme d'immobilisations d'assez grande envergure dont ses deux usines de pâtes dissolvantes seront les principales bénéficiaires. Pierre angulaire de ce programme, une centrale de cogénération sera érigée au complexe de Témiscaming (Québec) au coût de 190 millions \$ et nécessitera deux ans de construction. Cette centrale améliorera considérablement la structure de coûts et les marges de l'usine. La Compagnie parachève actuellement les ententes requises pour entreprendre ce projet.

Le programme de cogénération servira à remplacer trois anciennes chaudières à son usine de Spécialité cellulose de Témiscaming par une chaudière moderne avec unité de haute pression pour brûler la liqueur de cuisson. Cette centrale améliorera considérablement la structure de coûts et les marges de l'usine. La Compagnie parachève actuellement les ententes requises pour entreprendre ce projet. Ce projet bénéficiera d'un prêt de 75 millions \$ d'Investissement Québec et d'un contrat à long-terme avec Hydro-Québec à un taux préférentiel.

M. James Lopez, président et chef de la direction de Tembec, qui est à la tête du plan quinquennal de restructuration de la compagnie, a confié que cet investissement à moyen terme assurera une relance dans les régions du nord-ouest québécois. «Le plan de cogénération touche la pâte dissolvante, un produit exportateur en importante demande pour la fabrication de la rayonne et autres produits. C'est un marché international en pleine croissance et nous devons être compétiteurs», soulignait M. Lopez.

Tembec annonce une perte de 17 millions \$ pour sa quatrième trimestre

La Compagnie a réalisé une perte nette de 17 millions \$ (0,17 \$ par action) pour le trimestre terminé en septembre 2011, comparativement à un bénéfice net de 2 millions \$ (0,02 \$ par action) au trimestre de septembre 2010. Pour l'exercice terminé le 24 septembre 2011, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 1,7 milliards \$, une baisse comparativement à 1,9

milliards \$ à l'exercice précédent. La Compagnie a réalisé une perte nette de 3 millions \$ (0,03 \$ par action) par rapport à un bénéfice net de 52 millions \$ (0,52 \$ par action) à l'exercice 2010. Le BAIIA a été de 95 millions \$ comparativement à 132 millions \$ à l'exercice précédent.

Perspectives

Les résultats du trimestre de septembre 2011 ont été conformes aux prévisions. Le secteur des pâtes dissolvantes et chimiques a obtenu encore une fois de bons résultats en enregistrant un BAIIA de 30 millions \$, en dépit de la hausse des coûts occasionnée par la fermeture annuelle prolongée pour les travaux de maintenance à l'usine de pâtes de Skookumchuck (C.-B.). Bien que la fermeture se soit poursuivie jusque dans le trimestre de décembre 2011 de la Compagnie, l'impact et les coûts seront bien moindres. Actuellement, les marchés des pâtes dissolvantes de spécialités sont très fermes et nous prévoyons une majoration des prix au cours de l'année civile 2012. Le prix des pâtes kraft blanchies de résineux de l'hémisphère nord (NBSK) a baissé ces récents mois et pourrait continuer à diminuer encore plusieurs mois, mais nous estimons que les fondements du marché sont sains et nous prévoyons une remontée en 2012.

Le secteur des produits forestiers a dû composer de nouveau avec la faiblesse de la demande et des prix du bois d'oeuvre aux États-Unis. Nous n'entrevoions pas d'amélioration notable à court terme, puisque la demande et les prix ne reviendront à un niveau raisonnable qu'une fois que la construction résidentielle se sera redressée aux États-Unis. Le fléchissement du rendement du secteur des pâtes à haut rendement était prévisible, car la situation sur ce marché est plus difficile que sur ceux des pâtes kraft de résineux et d'eucalyptus. Des ajouts de capacité alliés à une baisse de la demande ont poussé à la baisse le prix des pâtes à haut rendement. Les marchés du carton blanchi couché et du papier journal sont stables et devraient le demeurer à court terme.

Référence : Tembec inc. et Presse canadienne

Tembec invests \$190 million in cogeneration

Tembec has recently disclosed a relatively large scale capital expenditure program, with a strong emphasis on its two dissolving pulp mills. The cornerstone of the program is a \$190 million cogeneration plant to be constructed at the Témiscaming, Quebec site that will require two years to complete. The project will materially improve the mill's cost structure and margins. The current focus is on finalizing all required agreements in order to proceed with the project.

The cogeneration program will replace three old boilers with one modern high-pressure unit burning liquors produced in Tembec's existing chemical plants.

The project will get a \$75 million loan from Investissement Québec and have a long-term offtake contract with Hydro-Québec at indexed rates.

CEO James Lopez, who has led a five-year restructuring of Tembec, commented that the energy investment and capacity boost in the region in northwestern Québec are key medium-term moves. According to Mr. Lopez, the cogeneration project is related to Témiscaming's dissolving pulp, a product in strong export demand for rayon manufacture and other uses. «It's an international growth market and we must compete», said Mr. Lopez.

Loss of \$17 million for the fourth quarter

The Company generated a net loss of \$17 million or \$0.17 per share in the September 2011 quarter compared to net earnings of \$2 million or \$0.02 per share in the September 2010 quarter. Operating earnings before depreciation, amortization and other specific or non-recurring items (EBITDA) was \$19 million for the three-month period ended September 24, 2011, as compared to EBITDA of \$36 million a year ago and EBITDA of \$32 million in the prior quarter. For the fiscal year ended September 24,

TRUCS DE LA SEMAINE...

ATTÉNUER LES SYMPTÔMES D'UN RHUME OU D'UNE GRIPPE

Des le début d'un rhume ou d'une grippe, faites bouillir de la bière. Laissez-la refroidir un peu pour être capable de la boire en lui ajoutant du poivre. Buvez la bière pour ensuite aller vous coucher. Vous allez transpirer et le lendemain, vous vous sentirez un peu faible, mais sans grippe! C'est un remède de grand-mère.

REMÈDE CONTRE LA TOUX

Pour atténuer la toux, mélangez 1 c. à soupe de miel et 1 c. à soupe de cannelle dans de l'eau chaude. Répétez 3 fois par jour pendant 2 à 3 jours.

NEZ CONGESTIONNÉ ET GORGE IRRITÉE

Pour soulager le nez congestionné et la gorge irritée par un rhume, frottez-vous le dessous des pieds avec du Vicks ou un équivalent et recouvrez-les ensuite d'une paire de bas de laine toute la nuit.

2011, consolidated sales were \$1.7 billion, down from \$1.9 billion in the prior year. The Company generated a net loss of \$3 million or \$0.03 per share compared to net earnings of \$52 million or \$0.52 per share in fiscal 2010. EBITDA was \$95 million compared to \$132 million in the prior year.

Outlook

The September 2011 quarterly results were as anticipated. The Dissolving and Chemical Pulp segment continued to generate good results with EBITDA of \$30 million. This was despite significantly higher costs associated with the extended annual maintenance outage at the Skookumchuck, BC, pulp mill. While the shutdown had to be extended into the Company's December 2011 quarter, the impact will be much less and costs will be lower. Looking ahead, markets for specialty dissolving pulp remain very strong and we anticipate higher pricing in calendar 2012. While the price of NBSK has declined in recent months and could continue this trend for several more months, we view market fundamentals as positive and anticipate price increases in 2012. The Forest Products segment continues to deal with sluggish U.S. demand for lumber and poor pricing. We do not anticipate much near term improvement and will need to see a recovery in U.S. housing starts to have reasonable demand and prices. The decline in High-Yield Pulp performance was predictable as this market saw more challenging conditions than softwood kraft pulp or eucalyptus pulp. Capacity additions combined with weaker demand has resulted in low prices for high-yield pulp. Markets for coated bleached board and newsprint remain stable and we do not anticipate much change in the near term.

Source : Tembec inc. & Canadian Press

Tembec: 100 millions \$ pour agrandir l'usine de Temiscaming

Publié le 06 octobre 2011 à 18h19 | Mis à jour le 06 octobre 2011 à 18h19



Photo La Presse Canadienne

Le PDG de Tembec, James Lopez, a prévenu jeudi que le projet d'agrandissement de l'usine de Témiscaming était à l'étude et n'avait pas encore été approuvé. Il a cependant indiqué que les signaux étaient «très très positifs».

La compagnie forestière Tembec ([T.TMB \(http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/bourse/details-cote/?sym=T.TMB\)](http://lapresseaffaires.cyberpresse.ca/bourse/details-cote/?sym=T.TMB)) pourrait investir jusqu'à 100 millions \$ pour agrandir son usine de pâte de Témiscaming et accroître de 30 000 tonnes sa production annuelle d'ici 2015.

Le PDG James Lopez a prévenu jeudi que le projet était à l'étude et n'avait pas encore été approuvé. Il a cependant indiqué que les signaux étaient «très très positifs».

Les travaux permettraient à Tembec de produire 10 mégawatts d'électricité excédentaires qui seraient vendus à Hydro-Québec. Cela rapporterait environ 41 millions \$ par an à la société.

L'entreprise dit avoir dans ses coffres les fonds nécessaires à l'agrandissement mais affirme que sa décision de lancer le chantier dépendra de ses résultats financiers.

M. Lopez n'a pas précisé si le projet créerait de l'emploi.

Les pâtes dissolvantes de spécialité comme celles produites à Témiscaming sont l'un des piliers de la stratégie de croissance de Tembec parce que leurs prix sont élevés et que le marché est difficile à percer.

D'ici cinq ans, Tembec prévoit investir plus de 500 millions \$ dans 83 projets.

La première phase de son programme coûtera environ 190 millions \$ et vise notamment à remplacer trois vieilles chaudières par une neuve.

Le gouvernement du Québec a consenti à l'entreprise un prêt de 75 millions \$ à des conditions que M. Lopez décrit comme beaucoup plus avantageuses que celles du marché.

Tembec fabrique de la pâte, du papier et du bois d'oeuvre. Ses ventes annuelles se chiffrent à environ 2,3 milliards \$. Elle compte des installations au Canada, aux États-Unis et en France.

Tembec recevra 75 M \$ pour son complexe de Témiscaming



Publié le 19 Septembre 2011

Martin Guindon 

Selon une dépêche de la Presse Canadienne du 7 septembre, Tembec recevra un prêt de 75 M \$ de la part d'Investissement Québec pour améliorer l'efficacité de ses chaudières à son complexe industriel de Témiscaming.

Sujets : [Tembec](#) , [Hydro-Québec](#) , [La Presse Canadienne](#) , [Complexe de Témiscaming](#) , [Gazette officielle du Québec](#) , [Béarn Rappelons](#)

Ce financement serait confirmé par un décret gouvernemental publié dans la Gazette officielle du Québec, ce jour-là. Le projet permettrait vraisemblablement de remplacer de vieilles chaudières, dont certaines sont en opération depuis 1911.

La vice-présidente aux communications de Tembec, Linda Coates, a refusé de révéler à la Presse Canadienne la somme qui sera investie dans ce projet par l'entreprise, de même que son impact sur les 900 employés du complexe.

Dans son édition du 9 septembre, le quotidien La Presse fait état d'un projet de 175 M \$, baptisé Initiative SpecCell. Mme Coates affirme dans cet article qu'elle espérait faire une annonce dans ce projet d'ici la fin de l'année 2011. Il semble notamment, toujours selon La Presse qui cite le maire Philippe Barette, que Tembec doit maintenant s'entendre avec Hydro-Québec à propos d'un nouveau contrat de cogénération de 35 à 40 mégawatts.

Tembec s'était engagée auprès de ses 680 employés syndiqués, qui avaient accepté en contrepartie des concessions importantes en 2006, à investir 300 M \$ pour moderniser l'usine d'ici 2015. Déjà 975 000 \$ ont été investis par le gouvernement fédéral dans le cadre du projet d'écologisation des pâtes et papiers.

Le complexe industriel de Tembec à Témiscaming comporte une usine de dissolution de pulpe, un moulin à pulpe à forte capacité, une fabrique de papier et une usine chimique.

À Béarn

Rappelons que Tembec a annoncé, en juillet, des investissements de plus de 6 M \$ à son usine de sciage de Béarn, au Témiscamingue. Québec a garanti un prêt de 3,6 M \$ à l'entreprise en vertu de son programme de réduction de la consommation de mazout lourd. Le projet consiste à réduire là aussi les coûts énergétiques de Tembec en remplaçant les chaudières de l'usine.

Tembec: une promesse de prêt de 75 millions crée de l'espoir à Témiscaming

Publié le 09 septembre 2011 à 07h47 | Mis à jour le 09 septembre 2011 à 07h47



Photo: Jean Goupil, Archives La Presse

Les 700 travailleurs de la société Tembec, à Témiscaming, ont signé récemment un contrat de travail d'une durée de cinq ans, a signalé le maire. Ce nombre a déjà grimpé à 1000.

L'espoir renaît à Témiscaming, ville monoindustrielle de moins de 3000 habitants de l'Abitibi-Témiscamingue. Une étape importante dans la concrétisation d'un investissement attendu de 175 millions de dollars de la société papetière Tembec a été franchie récemment. Le gouvernement vient de mandater par décret à Investissement Québec de prêter jusqu'à 75 millions à Tembec dans le but de moderniser son usine de pâtes à usages spéciaux dans le cadre de son projet baptisé Initiative SpecCell.

«L'investissement sera le bienvenu, assure Philippe Barette, maire de Témiscaming, à 653 kilomètres à l'ouest de Montréal. C'est l'inquiétude ici avec la crise forestière. Au moins 8 ou 10 sociétés papetières ont fermé leurs portes au Québec. Il y a eu des fermetures tout le tour de nous autres. Le décret crée de l'espoir. Il y a maintenant de la lumière au bout du tunnel», dit-il au téléphone.

Advenant sa réalisation, l'investissement, qui s'échelonnerait sur deux ou trois années, créerait de l'emploi pendant la phase de construction. Plus important, aux yeux de l'élue, la modernisation des installations, dont certaines datent de 1920, assurerait leur pérennité.

Les 700 travailleurs de la société Tembec, à Témiscaming, ont signé récemment un contrat de travail d'une durée de cinq ans, a signalé le maire. Ce nombre a déjà grimpé à 1000.

Projet de cogénération

«Il reste quelques cases à cocher avant de discuter publiquement des détails de l'investissement», dit, pour sa part, Linda Coates, vice-présidente, Communications et Affaires publiques, de Tembec. Elle espère faire une annonce officielle en 2011.

Parmi les conditions qui restent à satisfaire, Tembec doit s'entendre avec Hydro-Québec à propos d'un nouveau contrat de cogénération de 35 à 40 mégawatts comme il s'en fait à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean, et à Senneterre, en Abitibi.

«J'en comprends que la prochaine étape sera franchie quand la cogénération va être acceptée», dit le maire Barette.

La pâte à usages spéciaux (PDS), aussi appelée cellulose de spécialité, sert d'agent liant et de viscosité dans la peinture, les produits pharmaceutiques et les filtres de cigarettes.

Partager

[Tweet](#)

0